FRANCE : ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA BIOÉTHIQUE

La PMA en débat

Le CCNE (comité consultatif national d'éthique) vient de rendre public son rapport de synthèse sur les débats menés dans le cadre des Etats Généraux de la bioéthique. S'il reflète les divergences entre les Français, ce rapport révèle néanmoins un socle de valeurs partagées, notamment sur la fin de vie.

Sur les ondes de RCF, Pierre-Henri Duée, membre du CCNE, expliquait que les Français trouvent "*qu'on meurt mal en France, que la loi Claeys-Leonetti n'est pas suffisamment appliquée*". Mais de souligner aussi la présence d'un fil conducteur positif: le souci de l'autre et des plus vulnérables. Sur la chaîne de télévision ARTE, le président du CCNE, Jean-François Delfraissy, était invité, le jour même où le rapport fut rendu public, pour débattre de l'extension de la PMA (procréation médicalement assistée). Celle-ci n'est autorisée en France que pour les couples hétérosexuels, contrairement à l'Espagne, la Belgique ou les Pays-Bas, où ce droit a déjà été étendu aux couples de femmes et aux femmes célibataires.

Pour ou contre

A l'heure où 60% des Français se montrent favorables à l'extension de la PMA, les catholiques tiennent à rappeler certains fondements essentiels à leurs yeux comme la famille et la paternité. Pour Tugdual Dervil, le délégué général d'Alliance Vita, "*le déficit de père est une source de souffrance. Peut-on vouloir programmer des enfants sans père alors qu'il y a déjà tant de souffrance dans les familles monoparentales soutenues par des femmes seules?*" Interrogé, début mai, sur France Inter, l'archevêque de Paris, Mgr Michel Aupetit, avait également fait connaître sa position sur l'enjeu de l'ouverture de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules. Selon l'archevêque de Paris, la PMA placerait les enfants dans des situations dont ils seraient les "victimes". Néanmoins, distinction doit être faite entre les enfants vivant dans des familles monoparentales et ceux qui seraient issus de PMA. Dans ce deuxième cas, "*on crée quelque chose. On crée une situation*", a-t-il souligné. Près de la moitié des médecins français se dit opposée à l'extension de la PMA et une majorité estime que la législation française actuelle en matière de bioéthique est "équilibrée".

Un président sous réserve

Le 23 mai dernier, Emmanuel Macron recevait aussi une vingtaine de personnes, médecins et experts, pour débattre du sujet. Lors de cette rencontre, Macron aurait conclu que "*nous étions désormais au carrefour des possibles, ouvert par la technologie, et que nous pouvions désormais introduire dans la loi quelques-uns de ces possibles*". Le président français observe donc une grande réserve sur la PMA. Or, pour rappel, il avait fait de l'extension de la PMA l'un de ses arguments forts de campagne.

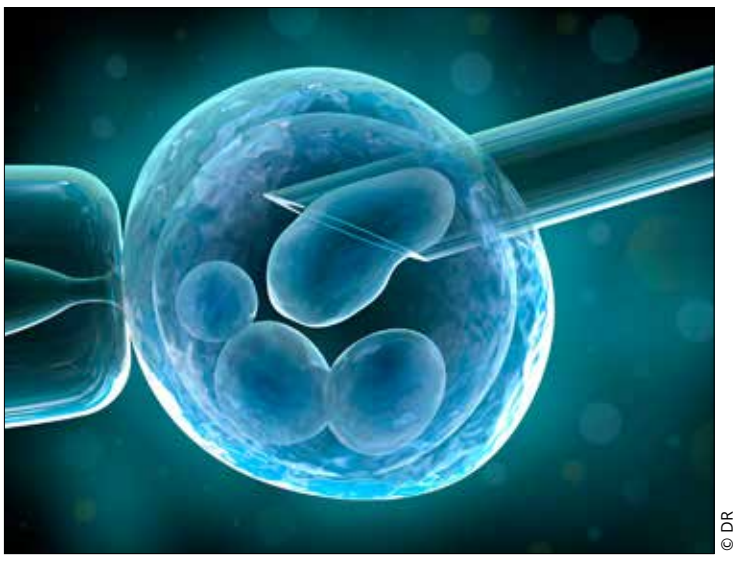

© DR

La PMA a permis 300.000 naissances entre 1981 et 2014.

La PMA en chiffres

D'après les dernières estimations, un enfant sur trente en France est conçu grâce à l'assistance médicale. La FIV (fécondation in vitro), méthode la plus utilisée, comptabilise 70% des enfants conçus par PMA ce qui représente 300.000 enfants entre 1981 et 2014. Et, si cette tendance se poursuit, on atteindra 400.000 enfants en 2019. Dans la quasi-totalité des cas, les futurs parents n'ont pas recours à un tiers (don d'ovules, de spermatozoïdes ou d'embryons) pour avoir cet enfant. A noter aussi que le taux de réussite de la PMA est évalué à 18%.

Demande sociétale forte

Pour le président du CCNE, les questions de bioéthique sont complexes et ne peuvent être définitives. Il convient de trouver le point d'équilibre. Il reconnaît aussi qu'il y a une demande sociétale et médicale forte pour légiférer en ces matières. Le CCNE considère la participation de l'Eglise catholique aux débats comme constructive. Il regrette cependant le manque d'investissement des autres cultes. Pour certains commentateurs critiques, le rapport ne dit malheureusement pas dans quel sens la loi doit évoluer. Néanmoins, le Comité rendra son avis en septembre prochain, et non pas en juillet comme initialement annoncé.

✐ S.D.

FONDACIO

Un chemin de couple avec Dieu

Vous êtes à la recherche d'un chouette projet pour les vacances? Ou vous avez participé à la session "S'aimer et construire son couple"? Ou vous souhaitez vous offrir quelques jours sans enfants pour s'écouter, se poser, se nourrir à la lumière de la foi et avec l'aide d'une équipe de choc?
Alors ne cherchez plus! La session "Notre chemin de couple avec Dieu" est faite pour vous.
En pleine nature, dans un lieu calme et propice à la détente et à la réflexion, dans un climat de bienveillance et d'empathie, cette session s'articule autour d'un programme fait de témoignages, célébrations, dialogues en couple, chants, humour, partages, temps personnels… Des conseillers conjugaux, psychologues et prêtres, ainsi qu'une équipe "écoute" seront également disponibles, gratuitement, pour aider les couples qui le souhaitent…

© Fondacio

Du 17 juillet au 21 juillet au Domaine de Farnières (6698 Grand-Halleux), près de Vielsalm.
Prix: de 200 à 350 €/personne, selon les possibilités de chacun (prix coûtant : 280€/pers). Une participation plus élevée permet la solidarité entre les participants. Si le coût de la session est trop élevé pour vous, n'hésitez pas à nous en parler. Infos et inscriptions : 0496 087 884.

PRIX AURORA

Au nom des Rohingyas

© Laurence D'Hondt

Le prix Aurora* délivré à Yerevan (Arménie) à un Juste du monde, prend chaque année une ampleur nouvelle. C'est au pied du Mont Ararat (où Noé aurait donné une seconde chance à l'Humanité), situé en territoire turc mais visible du côté arménien que l'inlassable défenseur des droits du peuple des Rohingyas en Birmanie, Kyaw hla Aung (*photo*) a été récompensé.
Pour cette troisième édition, le lauréat a été choisi parmi 509 candidats. Il s'agit d'un activiste des droits de l'homme, qui est passé de la prison à la liberté à de très nombreuses reprises, poursuivant depuis 35 ans son combat pour la reconnaissance des droits du peuple Rohingya. "*Mon peuple a perdu foi en lui-même. Il ne se sent plus le droit d'exister*", a-t-il expliqué lors de la cérémonie qui a eu lieu le 10 juin.
Vivant toujours à Sittwe dans la province de Rakhine, Kyaw hla Aung a été obligé de restreindre son investissement à la scolarisation des enfants, car les autorités ont empêché toutes ses activités, notamment celle de la formation des enseignants. "*Je concentre mes activités sur l'éducation car il me semble que c'est essentiel pour assurer la survie d'un peuple*", a-t-il poursuivi, en avouant son admiration pour l'effort de conservation de la mémoire arménienne découvert à Yerevan où il n'était jamais venu.
Juriste discret, homme pudique, Kyaw Hla Aung a été récompensé pour la persévérance de son combat auprès de sa communauté persécutée et assassinée, dont plus de la moitié des membres a fui depuis 2017. En tant que Lauréat du Prix Aurora 2018, Kyaw Hla Aung recevra une aide de 100.000 dollars et la possibilité de poursuivre le cycle de dons en remettant un million de dollars aux organisations de son choix. Il a désigné trois organisations humanitaires: MSF au Bangladesh, Mercy Malaysia en Malaisie, et l'International Catholic Migration Commission, installée en Malaisie également.

✐ Laurence D'HONDT

**Ce prix, du nom d'une jeune Arménienne rescapée, est donné en souvenir de ceux qui ont fait acte d'humanité au cœur du génocide arménien.*
Lire l'article complet sur Cathobel.be

Vous avez apprécié cet article ?

Abonnez-vous à Dimanche !

Infos et abonnement - 010/779 097

www.cathobel.be

Spiritualité · Rencontres · Régions · Actualité · Société · Famille

1 an 42 €

© CathoBel

ÉDUCATION

Parents, ayez confiance en vous !

Il existe désormais des diplômes dans tous les domaines d'activité. Sauf un, qui est probablement le plus important: celui de parent. Ce n'est pas pour autant qu'Isabelle Roskam, professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, est favorable à sa création!

Dans une société où la prouesse est érigée en valeur suprême, l'éducation a été contaminée par ce même type de fonctionnement compétitif. "*Les parents ont envie que leurs enfants performent au niveau de leurs apprentissages, qu'ils deviennent des gens 'biens' et occupent des positions sociales en vue. Pour y parvenir, ils vont développer le perfectionnisme parental, c'est-à-dire donner les meilleures stimulations à leurs enfants. Il en est de même dans la quête du bonheur. Les parents cherchent la performance et l'épanouissement pour avoir les enfants les mieux dans leur peau*", explique Isabelle Roskam. Historiquement, il n'en a pas toujours été ainsi, puisque l'enfant a acquis un statut après la Deuxième Guerre mondiale, avec notamment la création de l'UNICEF (le 11 décembre 1946) et la déclaration des Droits de l'Homme, plus spécifiquement les articles 25 et 26, (le 10 décembre 1948), puis la déclaration des Droits de l'Enfant (le 20 novembre 1959).

La société surveille

Lorsque les valeurs individualistes priment les besoins du groupe, la paternité et la maternité ne sont pas toujours vécues comme une évidence. L'enfant roi, né dans les années 80 et tant décrié à présent, est devenu parent à son tour. Serait-il plus égoïste? "*Quand on devient parent, ça crée des injonctions contradictoires. C'est beaucoup d'abnégation. Les désirs et les besoins des enfants passent avant ceux de l'adulte.*" Faire famille, voilà par essence un projet collectif. Il y a souvent antinomie entre certaines envies individuelles et les nécessités communautaires. "*Cela crée un grand nombre de frustrations. Beaucoup de parents n'ont plus d'espace pour eux, puisqu'ils laissent beaucoup d'espace à l'enfant.*" Les campagnes de promotion se succèdent et vantent, à tour de bras et selon les modes du moment, les ustensiles à acquérir et les comportements à valoriser. Tous ces impératifs contraignent ou prescrivent les attitudes et les choix parentaux, en fonction des exigences de la société contemporaine. "*Elle donne des objectifs élevés. Il y a des prescrits, des critères. Or éduquer un enfant, c'est lui donner les clefs pour qu'il puisse fonctionner dans le groupe social qui est le sien. Il y a parfois un enjeu narcissique. Les parents cherchent l'excellence pour leurs enfants*" avec une survalorisation des capacités intellectuelles, au détriment d'activités manuelles. Les injonctions sociales sont énormes, entre les spécialistes qui dictent leurs conseils à la radio ou dans des publications, les revues spécialisées en éducation, les attentes de l'entourage. Et puis, la connaissance scientifique du développement de l'enfant ou des stades d'acquisition s'est considérablement accrue et ne cesse de progresser. "*Les recommandations viennent de toutes parts: hygiène, alimentation, sommeil, vêtements, allaitement, écrans, etc. Chez certains parents, particulièrement perfectionnistes, il y a une envie de prendre toutes ces recommandations au pied de la lettre.*" Une forme de spontanéité a disparu. "*Le thème de la parentalité se renouvèle extrêmement vite. Le bagage parental augmente sans cesse et met beaucoup de parents sous pression.*" Ces dernières années ont vu l'apparition de la parentalité positive, qui implique que "*tout agissement du parent se fait dans l'intérêt supérieur de l'enfant*". La parentalité positive induit un code de comportements. Et Isabelle Roskam de relativiser ces préceptes qui mèneraient à la perfection, puisqu'aucune recette d'éducation n'est universelle. "*Dans la vraie vie, c'est un leurre. La parentalité positive, c'est plutôt un point de repère, un phare vers lequel se diriger.*" Chaque enfant est forcément différent et toutes les histoires familiales sont personnelles. C'est pourquoi il n'y a pas de formule toute faite, qui serait transposable dans l'ensemble des configurations familiales. L'éducation ne relève pas de la magie!

Le mythe de la famille parfaite

"*Aucune famille n'est parfaite. Une famille, c'est un assemblage de personnalités. Chacun des membres a ses particularités. Parents et enfants ne se choisissent pas. C'est une rencontre à chaque fois différente. Etre parent, c'est un défi de tous les jours, une adaptation incessante et dynamique. Cela demande beaucoup de ressources.*" De ses dix années de pratique dans les consultations psychologiques spécialisées en parentalité, Isabelle Roskam observe une évolution majeure. Avant, les parents consultaient quand ils s'interrogeaient sur un point d'éducation ou une difficulté. Maintenant, ils consultent pour eux-mêmes. "*Beaucoup de parents se mettent des pressions infernales.*" S'ensuit alors un cycle d'obligations dans le domaine extrascolaire, par exemple. "*Le rôle parental devient intenable et n'est plus une source de plaisir.*" Au point que certains parents en perdent toute confiance en eux-mêmes, dans leurs propres capacités de discernement et d'appréciation sur le bien-fondé d'une activité ou d'une punition. "*Ce sont souvent des parents qui ont été extrêmement investis dans leur parentalité. C'était vraiment un projet de vie, pour lequel ils ont nourri de nombreux désirs. Or ils finissent par s'épuiser, parce qu'on ne peut pas être un parent parfait qui tient le choc sur l'ensemble des recommandations à sa disposition.*" Autrefois, les naissances arrivaient naturellement et toutes ces interrogations relatives à l'éducation ne se posaient pas. "*La pression sociale est inédite*" d'un point de vue historique. "*Le surinvestissement n'est pas toujours payé en retour par du plaisir partagé, par une reconnaissance de la part des enfants ou du conjoint.*" Certains parents en arrivent au burn-out. A l'inverse de la dépression, "*c'est un trouble contextualisé*", précise Isabelle Roskam.

50 ans après mai 68

"*La transformation des familles est profonde. Dans les couples, chacun avait son espace (d'éducation et du travail). Les rôles de genre ont été remis en cause. La limite entre ce que doit faire un homme ou une femme est désormais perméable. On parle maintenant de la notion de coparentalité, c'est-à-dire la capacité à deux de pouvoir s'organiser et coopérer dans la fonction parentale, autrement dit se partager les tâches, être d'accord sur les valeurs à transmettre, etc. Chaque couple doit s'inventer sa propre coparentalité. Quand l'enfant arrive, il y a une forme de négociation, souvent implicite, de qui va faire quoi. La coparentalité doit sans cesse se réinventer*" en fonction des aléas de la vie. Les séparations complexifient encore les schémas et induisent de nouvelles représentations, avec davantage d'adultes concernés, voire impliqués. "*Les familles se composent et se décomposent avec des enjeux de valeur éducatifs changeants et il y a une adaptation dynamique qui est nécessaire pour que l'enfant reste en bonne santé mentale. C'est un travail de négociation compliqué. Aucune étude ne montre que le divorce a en soi des conséquences néfastes sur le développement de l'enfant. Quand les enfants souffrent d'une séparation parentale, c'est à travers les conflits générés par cette séparation et les difficultés d'exercer la coparentalité. Ce qui induit des troubles, c'est la notion de conflit non résolue et les conflits de loyauté. Dans ce cas, l'enfant n'est pas disponible à ses apprentissages et à son développement, parce qu'il se trouve dans des préoccupations liées aux conflits d'adultes auxquels il ne peut pas échapper. Par ailleurs, c'est plus facile pour un enfant que les règles du jeu ne changent pas et que les valeurs transmises soient cohérentes. Faute de quoi, ce sont des enfants pour qui le cadre, le respect et la structure sont fluctuants.*"

✐ Angélique TASIAUX

Une grande enquête internationale sur le burn-out parental est en cours de réalisation à l'UCL. Pour répondre au questionnaire, il suffit d'avoir au minimum un enfant vivant au domicile parental (peu importe son âge). www.burnoutparental.com/recherche.

© Fotolia

"Etre parent, c'est un métier difficile, qui a cette particularité qu'on ne peut jamais en démissionner."

Vous avez apprécié cet article ?

Abonnez-vous à Dimanche !

Infos et abonnement - 010/779 097

www.cathobel.be

Spiritualité · Rencontres · Régions · Actualité · Société · Famille

1 an 42 €